



*Printemps 1994 (Vol. 6, N<sup>o</sup>. 1) numéro d'article 6*

# Qui retire son REER?

---

**Hubert Frenken et Linda Standish**

**E**n 1991, quelque 604 000 Canadiens de moins de 65 ans ont retiré au total près de 3,2 milliards de dollars de leur REER. Ils ont retiré en moyenne 5 270 \$ chacun, soit 5 700 \$ pour les hommes et un peu plus de 4 700 \$ pour les femmes. Comme la somme des cotisations versées dans des REER en 1991 a été de 14,6 milliards de dollars, il semble bien que pour chaque tranche de 5 \$ versée cette année-là, près de 1 \$ a été retiré par des personnes qui n'avaient pas encore atteint l'âge considéré comme normal pour prendre leur retraite [▼1](#).

Le nombre de personnes de moins de 65 ans dont la déclaration d'impôt de 1991 indiquait un retrait d'un REER affichait une augmentation de 22 % par rapport à 1990, tandis que le total des sommes retirées en 1991 constituait une hausse de plus de 27 % par rapport à l'année précédente. Qui donc avait retiré des fonds de son REER avant l'âge normal de la retraite?

## Hommes et femmes ont effectué des retraits

En 1991, 44 % des personnes qui ont retiré des fonds d'un REER avant l'âge de la retraite étaient des femmes et 56 %, des hommes. Les retraits effectués par les femmes constituaient 39 % du total et ceux effectués par les hommes, 61 %. Les proportions des retraits effectués par les femmes semblent élevées si l'on considère leur part de l'ensemble des cotisations des dernières années. Bien que le rythme de croissance du nombre de participants à un REER ait progressé beaucoup plus rapidement chez les femmes que chez les hommes durant la dernière décennie, les cotisations des femmes ne représentaient encore que 34 % du total en 1991 ([Frenken et Maser](#), 1993).

## Le mouvement est plus marqué en Ontario

En 1991, c'est en Ontario que le montant moyen retiré des REER par les personnes de moins de 65 ans

était le plus élevé (5 640 \$); le Québec venait au deuxième rang (5 340 \$) ([tableau](#)). C'est en Ontario également que l'on observait le plus fort taux d'augmentation, entre 1990 et 1991, du nombre de personnes ayant effectué un retrait d'un REER (29 %) et des montants retirés (35 %) ([graphique](#)). Dans l'ensemble du Canada, à l'exclusion de l'Ontario, le nombre de personnes qui ont retiré des fonds d'un REER a augmenté de 17 % de 1990 à 1991, la hausse la plus faible étant enregistrée en Saskatchewan (11 %) et la plus forte, en Nouvelle-Écosse (23 %). L'importante hausse du nombre d'Ontariens ayant retiré des fonds d'un REER pourrait être liée à la très forte baisse de l'emploi dans cette province en 1991 [▼ 2](#).



## Tableau **Montants retirés des REER en 1991 par des personnes de moins de 65 ans**

*Source : Division des données régionales et administratives*



## Graphique **L'Ontario a enregistré le plus fort taux de croissance tant du nombre de personnes ayant encaissé leur REER que du montant total retiré.**

*Source : Division des données régionales et administratives*

## **La retraite anticipée n'est pas la seule raison**

Parmi les personnes ayant retiré des fonds d'un REER, il y en a sans doute un certain nombre qui avaient pris une retraite anticipée. En fait, le quart des personnes de moins de 65 ans qui ont retiré des fonds d'un REER en 1991 avaient entre 55 et 64 ans, et les sommes retirées représentaient le tiers des 3,2 milliards de dollars. Cependant, une étonnante proportion de 55 % de ces personnes de moins de 65 ans avaient moins de 45 ans et les sommes retirées constituaient 42 % du total. Il ne s'agissait évidemment pas de personnes qui prenaient leur retraite.

Une étude des sources de revenus des déclarants qui ont retiré des fonds d'un REER en 1991 montre qu'une personne sur cinq n'avaient eu ni revenu d'emploi (c'est-à-dire un revenu tiré d'un travail rémunéré ou indépendant) ni prestations d'Assurance-chômage cette année-là. Comme ces personnes avaient accumulé des fonds dans un REER, elles avaient sans doute occupé un emploi à un moment donné, puisque seules les personnes qui ont un revenu gagné—qui est presque toujours un revenu d'emploi pour

les personnes de moins de 65 ans—peuvent cotiser.

Parmi les personnes de moins de 65 ans ayant retiré des fonds d'un REER en 1991, 24 % des femmes, contre 16 % des hommes, n'avaient eu ni revenu d'emploi ni prestations d'Assurance-chômage cette année-là. C'est au Québec que ces proportions étaient les plus élevées avec 22 % des hommes et près de 33 % des femmes ayant indiqué aucun revenu provenant de l'une ou l'autre de ces sources dans leur déclaration d'impôt de 1991.

En outre, les personnes de moins de 65 ans qui ont effectué un retrait de leur REER en 1991 ont retiré en moyenne 25 \$ de ce REER pour chaque tranche de 100 \$ de revenu d'emploi ou de prestations d'Assurance-chômage qu'elles avaient touchée pendant l'année. Les femmes semblaient plus tributaires d'un revenu de REER que les hommes : elles ont retiré 30 \$ en moyenne, contre 23 \$ pour les hommes [3](#).

## Résumé

Il y a de plus en plus de Canadiens détenteurs de REER qui retirent des sommes avant l'âge normal de la retraite. De 1990 à 1991, le nombre de personnes de moins de 65 ans qui ont retiré des fonds de leur REER a augmenté de 22 %, tandis que le total des sommes retirées s'est accru de 27 %. L'Ontario, province qui a subi des pertes d'emploi considérables en 1991, a eu cette année-là non seulement la plus forte hausse du nombre de personnes ayant retiré des fonds d'un REER, mais aussi le retrait moyen le plus élevé. Certaines personnes peuvent avoir retiré des fonds de leur REER avant l'âge de 65 ans parce qu'elles prenaient leur retraite, mais plus de la moitié des personnes qui ont effectué des retraits avaient moins de 45 ans et n'étaient vraisemblablement pas prêtes à prendre une retraite anticipée.

## Source des données

Les données figurant dans cet article sont tirées du fichier d'impôt T1 et comprennent toutes les sommes que les particuliers de moins de 65 ans déclarent avoir retiré d'un REER. Pour une petite partie des sommes retirées, il s'agissait de rentes. Cependant, en 1990, les sommes retirées d'un REER constituaient un retrait en espèces pour 97 % des déclarants de moins de 65 ans ([Frenken](#), 1992). Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec la Division des données régionales et administratives, Statistique Canada, Immeuble R.H. Coats, 14<sup>e</sup> étage, Parc Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6; téléphone : (613) 951-9720.

---

## Notes

### **Note 1**

Les sommes retirées par des déclarants qui se prévalaient du Régime d'accèsion à la propriété n'entrent pas en ligne de compte ici; ce régime n'est entré en vigueur qu'en mars 1992 et, en outre, les montants retirés en vertu de ce régime n'avaient pas à être déclarés comme revenu de REER.

### **Note 2**

Pour des renseignements sur les pertes d'emploi en Ontario, voir [Cross \(1993\)](#).

### **Note 3**

Dans certains cas, les sommes retirées du REER d'un conjoint doivent être déclarées par le conjoint qui a cotisé à ce REER. Presque toutes les cotisations à un REER de conjoint sont versées par le mari au REER de l'épouse, et, souvent, les retraits effectués par l'épouse figureront sur la déclaration de revenus du mari. Par ailleurs, la décision de cotiser à un REER ou d'en retirer des fonds peut dépendre du revenu familial. Or, le fichier de données utilisé pour cet article ne donne que le revenu des particuliers.

---

## **Documents consultés**

- CROSS, P. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 7<sup>n</sup> 5-001F au catalogue, vol. 5, n<sup>o</sup> 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1993, Supplément.
- FRENKEN, H. [«Les REER—pas seulement pour la retraite»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n<sup>o</sup> 75-001F au catalogue, vol. 4, n<sup>o</sup> 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1992, p. 9-14.
- FRENKEN, H. et K. MASER [«REER—nouvelles règles, nouvelle croissance»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n<sup>o</sup> 75-001F au catalogue, vol. 5, n<sup>o</sup> 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1993, p. 36-47.

---

## **Auteur**

Hubert Frenken and Linda Standish est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada.

# Source

*L'emploi et le revenu en perspective*, Printemps 1994, Vol. 6, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



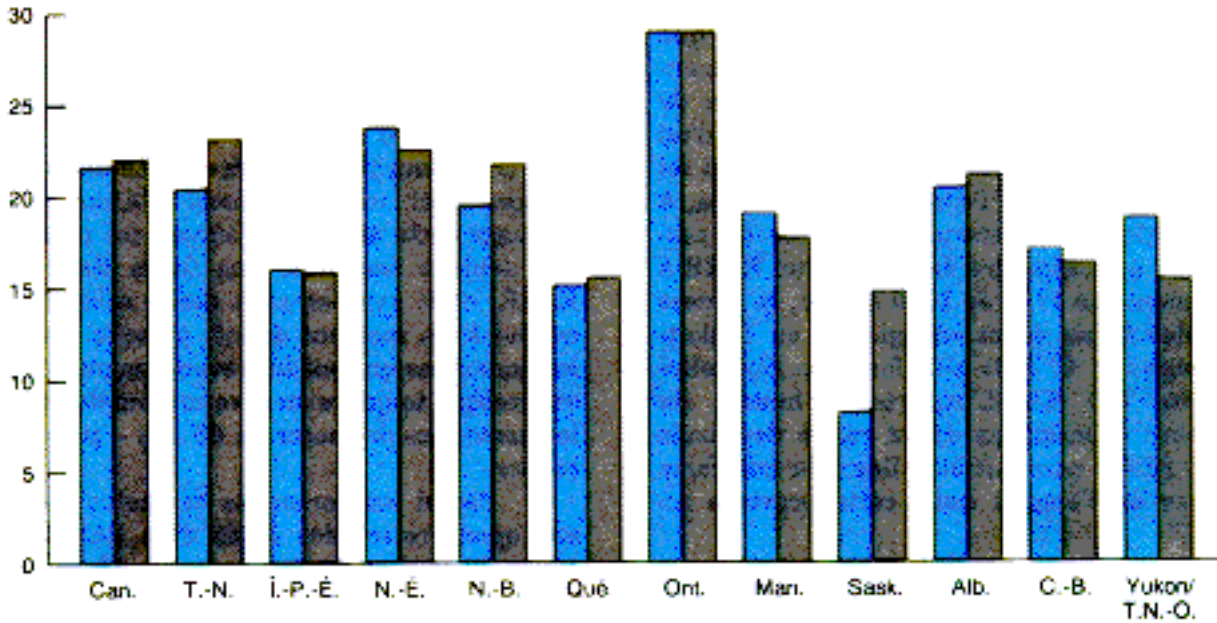
**Montants retirés des REER en 1991 par des personnes de moins de 65 ans**

	Montants retirés		
	Nombre de personnes	Total	Moyenne
	en milliers	en millions de \$	\$
<b>Canada</b>	<b>604</b>	<b>3 182</b>	<b>5 270</b>
Terre-Neuve	8	35	4 440
Île-du-Prince-Édouard	2	10	4 550
Nouvelle-Écosse	17	79	4 610
Nouveau-Brunswick	13	59	4 670
Québec	117	623	5 340
Ontario	249	1 402	5 640
Manitoba	23	105	4 620
Saskatchewan	21	100	4 680
Alberta	64	306	4 750
Colombie-Britannique	89	457	5 150
Yukon et T.N.-O.	1	6	4 710

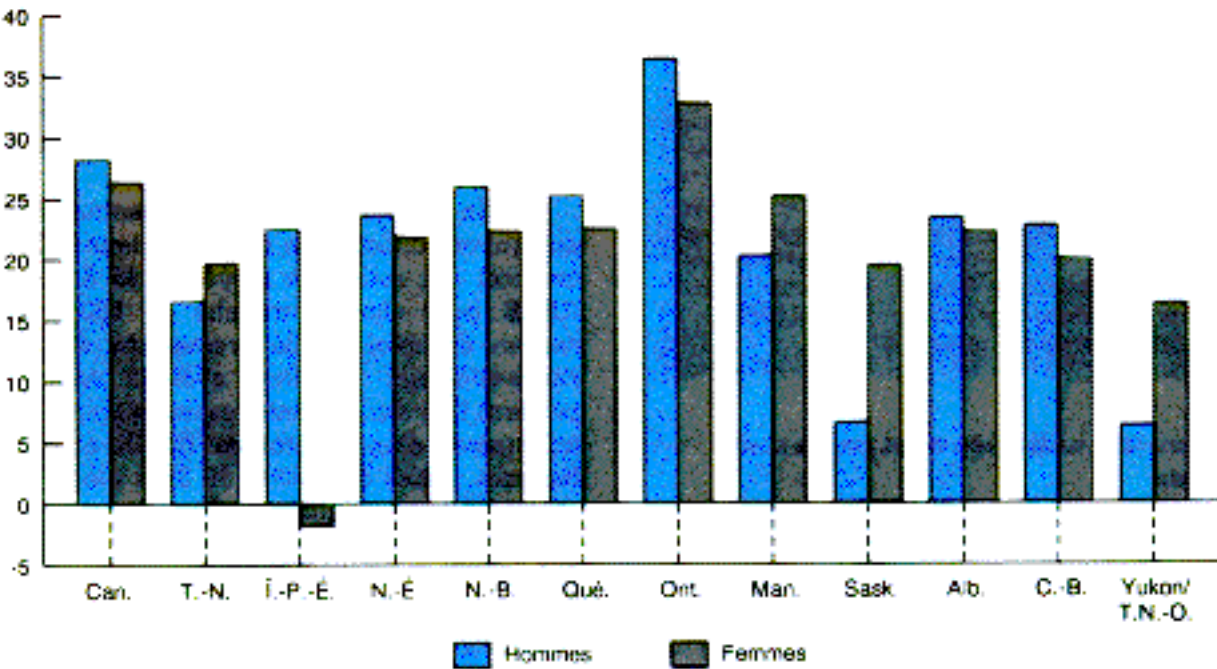
*Source : Division des données régionales et administratives*

**L'Ontario a enregistré le plus fort taux de croissance tant du nombre de personnes ayant encaissé leur REER que du montant total retiré.**

Variation en % du nombre de personnes ayant encaissé leur REER entre 1990 et 1991



Variation en % des sommes retirées des REER entre 1990 et 1991



Source : Division des données régionales et administratives